## **ANALYSE DU PERSONNEL**

Poste financier agrégé montants en K€	Sept.	BP 2016	,	Lardy Euros par habitant	•	Bouray Euros par habitant	Ecart Lardy Bouray € par habitant	Lardy Réalisé 2015
CHARGES DE PERSONNEL	1 782	2 493	2 443	432	658	315	117	3 522

Population (source étude financière DGFIP)	5650	2088	3562	63%
	Lardy	Bouray	Ecart Lardy- Bouray	Ecart %
Charges de personnel en K€	2 443	658	1 785	73%
Effectif	60	21	39	65%
ETP	58	19,5	38,5	66%
ETP / habitant	0,0103	0,0093		9,9%

			Ecart Lardy-	
Effectif par fonction	Lardy	Bouray	Bouray	Ecart %
Travaux/entretien/espaces verts etc.	17	4	13	76%
Accueil/ état civil	2,5	1	1,5	60%
Entretien/ATSEM	15	10	5	33%
Urbanisme/Environnement/Dev dur/marchés publics	4	1,2	2,8	70%
Finances	2	0,7	1,3	65%
Affaires scolaires CCAS (Lardy CCAS indépendant, effectif	0,5	0,5	0	0%
Sport et vie associative	3,5	0,5	3	86%
Police municipale+appariteur	3	0	3	100%
DGS	1	1	0	0%
Culture	2	1	1	50%
RH	3	0,3	2,7	90%
Secrétariat maire/ SG	3	0,8	2,2	73%
Référent informatique	0,5	0	0,5	100%
Entretien équipements sportifs	2	0	2	100%
Animation	1	0	1	100%
Total	60	21	39	65%

Catégorie A	5	0	5
Catégorie B	4	1	3
Catégorie C et autres (alternance, emploi avenir)	51	20	31
Total	60	21	39

Catégorie A	8%	0%
Catégorie B	7%	5%
Catégorie C et autres	85%	95%

J'ai obtenu les organigrammes de Bouray au 1/08 et Lardy (juillet) ainsi que la répartition des effectifs par catégorie.

J'ai essayé de faire cadrer les effectifs et fonctions de Lardy et Bouray (beaucoup de multitaches à Bouray, taille de la commune oblige).

On constate une structure des effectifs différente.

A Lardy 97% du total des rémunérations est pour les titulaires contre seulement 78% à Bouray. Bouray comporte une proportion significative de contractuels (donc coûts réduits hors fonction publique).

Lardy possède un organigramme défini avec un encadrement, des échelons intermédiaires et des agents alors qu'à Bouray la catégorie C concentre 95% des effectifs, 1 catégorie B la DGS. **Lardy était aussi dimensionnée pour gérer un personnel plus important**, en diminution depuis le transfert de compétences à J&R cette année. La gestion administrative de 20 personnes supplémentaires ne posera donc pas de soucis.

De ce décalage structurel et des services offerts résulte en partie un coût par habitant et par ETP supérieur de 117 € à Lardy dont :

- + 76 € concernent strictement les salaires versés (hors cotisations assedic, urssaf, caisse de retraite, médecine du travail etc.). 295 €/habitant à Lardy contre 219 € à Bouray. Ceci peut s'expliquer en partie par le pourcentage plus fort du personnel titulaire et par la présence des catégories A et B tirant vers le haut le salaire moyen. De plus la réforme des catégories B et C a proportionnellement bien plus impactée financièrement Lardy, accroissant l'écart, que Bouray ,où la hausse fut atténuée par la forte part du personnel contractuel non concernée par cette réévaluation des B et C.
- + 41 € se rapportent au différentiel de charges et le personnel extérieur. Différentiel principalement réparti entre :
- + 33 € en isolant les charges principales (Urssaf, retraite, cotisation CIG/CNFPT, versement transport).

Elles représentent 119 €/ habitant à Lardy contre seulement 86 € à Bouray . Les cotisations retraite ,+ 29 €, constituent l'essentiel de l'écart ( 409 K€ prévus à Lardy en 2016 contre 90 K€ à Bouray en 2015, pour info Lardy 2015 avant transfert du personnel 538 K€ contre 540 K€ au budget). L'Urssaf est en écart de 2,5 €/habitant.

+7 €sur le personnel extérieur (46 K€ à Lardy, 8 €/habitant, 2,11 K€ à Bouray, 1€/habitant).

Concernant les effectifs, Lardy à des équipes plus importantes par fonction en raison de sa taille, du patrimoine et des surfaces à entretenir, ou du personnel pour offrir des services inexistants à Bouray. Lardy utilise 10% de personnel en plus par habitant que notre voisine.

On estime que 10 personnes se consacrent à des services peu ou non fournis par Bouray (Sport, police municipale, culture, entretien équipements sportifs+gardiennage, animation, référent informatique), en vert dans les écarts du tableau des effectifs.

Ce qui ne signifie pas suite à la fusion un accroissement proportionnel des effectifs, au contraire. Certains services (sport, culture, entretien des équipements sportifs) sont financés uniquement par Lardy mais aussi utilisés par nos voisins. Certaines activités seraient d'ailleurs annulées ou l'ont été faute d'une participation suffisante des Larziacois Pour la culture la fusion permettra une meilleure fréquentation des animations proposées, idem pour l'école de sport ou les stages organisés pendant les vancances scolaires.

La fusion permettra de répartir les coûts sur une population plus large sans affecter les services, diminuant ainsi la charge par habitant.

Des gains sont à attendre sur la partie administrative en éliminant les doublons, par exemple utilisation d'un unique logiciel RH, pour l'urbanisme ou la comptabilité, l'état civil etc.